

Sur convocation en date du 13 mai 2022, le Conseil Municipal de Frans s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le mercredi 18 mai 2022 à 20h00 sous la présidence de Mme Michelle NUGUET, Maire de Frans.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 17 (dont 3 procurations)

Présents : Alain CERDA, Jean-François CHANTELOUBE, Pascal CUNY, Clément GUILLOT, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Michelle NUGUET, Jérémy ROBERT, Guy SANCHEZ, Vincent SCHILDER, Laurence SELLIER, Alexandra THIVET, Claire VAUDANT, Laurence VIALLA.

Absents excusés : Joël CITTERIO-QUENTIN qui donne pouvoir à Bernard MANVOY, Evelyne GAILLARD qui donne pouvoir à Guy SANCHEZ, Carole RIEGER qui donne pouvoir à Alexandra THIVET.

Absents : Nathalie LANFRANCHI-PIJARD, Anthony VASSIA.

Secrétaire de séance : Pascal CUNY

Compte-rendu de la séance du 12 avril 2022 : approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibérations

2022-14	Équipement sportif : demande de subvention DETR
2022-15	Aménagement du cimetière : demande de subvention DETR
2022-16	Modification du versement CIA (complément indemnitaire annuel)
2022-17	Election d'un nouveau membre du C.C.A.S
2022-18	Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire
2022-19	Tarifs des repas du restaurant scolaire rentrée 2022
2022-20	Avis sur une zone d'épandage GAEC de la Grande Borne

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Véronique CARTELLIER a transmis sa démission de conseillère municipale (lettre recommandée en date du 09 mai 2022, réceptionnée en mairie le 11 mai 2022).

Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. Monsieur Alain CERDA est donc appelé à remplacer Madame Véronique CARTELLIER. Le Conseil Municipal prend acte de son installation.

Délibération 2022-14 Equipement sportif : demande de subvention DETR

La commune souhaite déposer une demande d'aide financière concernant l'opération « Jeux zone humide » au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour financer l'installation d'une aire de fitness, connectée à une application mobile, et de 3 agrès.

Plan de financement :

Auto-financement : 17 004,80 €

Subvention DETR 20 % : 4 251,20 €

Montant des travaux HT : 21 256,00 €

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter l'opération « Jeux zone humide » et les modalités de financement, d'approuver le plan de financement prévisionnel, de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Approbation à l'unanimité.

Délibération 2022-15 Aménagement du cimetière : demande de subvention DETR

La commune souhaite déposer une demande d'aide financière concernant l'opération « Aménagement du cimetière » au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour financer des travaux au cimetière comprenant un colombarium de 12 cases et l'aménagement d'une dispersion.

Plan de financement :

Auto-financement : 5 333,33 €

Subvention DETR 20 % : 1 333,33 €

Montant des travaux HT : 6 666,66 €

Le montant total des travaux comprend le colombarium pour 5 833,33 € HT et l'aménagement de la dispersion pour 833,33 € HT.

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter l'opération « Aménagement du cimetière » et les modalités de financement, d'approuver le plan de financement prévisionnel, de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, d'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Approbation à l'unanimité.

Délibération 2022-16 Modification du versement CIA (complément indemnitaire annuel)

Il est proposé au Conseil Municipal la modification suivante du Paragraphe 4- Modulations individuelles et périodicité de versement de la délibération n° 2021-36 du 16 juin 2021.

La partie B. Part liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir – CIA est remplacée par :

« Il est attribué individuellement chaque année un complément indemnitaire aux agents en fonction de l'engagement professionnel et la manière de servir, en application des conditions fixées pour l'entretien professionnel.

La part liée à la manière de servir sera versée annuellement. Cette part sera revue annuellement à partir des résultats des entretiens d'évaluation. »

Il n'est plus fait référence au versement « au plus tard au mois de janvier N+1 », ni au « 1 an de services effectifs » pour pouvoir en bénéficier.

Approbation à l'unanimité.

Délibération 2022-17 Election d'un nouveau membre du C.C.A.S

Mme Véronique CARTELLIER a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale le 11 mai 2022. Elle avait été élue au Conseil d'Administration du CCAS par le Conseil Municipal. La liste dont était issue Mme CARTELLIER ne comporte plus de candidat et une seule liste de candidats avait été déposée lors de l'élection du 27 mai 2020.

Le nombre de membres élus du Conseil d'Administration du CCAS étant fixé à 5, il convient de procéder à une nouvelle élection.

Après appel de candidatures, une seule liste est présentée.

Sur proposition de Madame le Maire, Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder au scrutin par un vote à main levée.

Sont ainsi déclarés élus, dans l'ordre de la liste :

- Alain CERDA
- Pascal CUNY
- Evelyne GAILLARD
- Nathalie LANFRANCHI-PIJARD
- Claire VAUDANT

Approbation 16 voix pour, 1 abstention.

Délibération 2022-18 Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire

Le projet d'actualisation à compter du 1^{er} septembre 2022, présenté par Mme VIALLA, apporte des précisions sur les modalités de fonctionnement. Les points suivants ont été abordés :

- Modalités d'inscription et d'annulation des repas pour raison médicale et absences imprévues de l'enseignante,
- Tarifs des repas et impayés antérieurs,
- Pas de délivrance de médicaments par le personnel,
- Convocation des parents avant application d'une sanction.

Approbation à l'unanimité.

Délibération 2022-19 Tarifs des repas du restaurant scolaire rentrée 2022

Il est proposé de fixer les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2022 comme suit :

Motif	Conditions	Coût unitaire
Réservation classique	Inscription 2 jours ouvrés à l'avance et avant 11 heures	4,95 €
Réservation d'urgence	Inscription en deçà de 2 jours ouvrés et après 11 heures	6,00 €
Réservation exceptionnelle (repas à thème, Noël, pique-nique)	Inscription en deçà de 2 jours ouvrés et avant 11 heures (pour les enfants non-inscrits à la cantine)	6,00 €
Annulation enfant malade	Annulation le jour ouvré avant 9 heures et présentation d'un justificatif médical	2,00 €
P.A.I.	Enfant apportant son panier repas	2,00 €

Approbation à l'unanimité.

Délibération 2022-20 Avis sur une zone d'épandage GAEC de la Grande Borne

Madame le Maire expose que le GAEC de la Grand Borne a déposé une demande d'enregistrement en vue d'exploiter un élevage de 800 bovins à l'engraissement, de 102 vaches allaitantes et de 80 porcs à l'engraissement.

Ce dossier fait l'objet d'une mise à disposition du public du 16 mai à 10 h au 11 juin 2022 à 11 h 30 inclus dans la commune de Saint-Trivier-sur-Moignans. Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert en mairie de Saint-Trivier-sur-Moignans.

Le Conseil Municipal doit formuler un avis sur ce dossier ; le territoire de la commune de Frans étant compris dans le périmètre du plan d'épandage de l'installation.

AVIS FAVORABLE 14 voix pour, et 3 abstentions.

Questions et informations diverses

En préambule de la séance du Conseil municipal, le Conseil Municipal des Enfants présente ses projets pour l'année 2022 :

- Commission « environnement » : création d'un jardin partagé et journée ramassage des déchets
- Commission « sport et culture » : création d'une aire de fitness aux abords du plan d'eau et installation de panneaux explicatifs portant sur le patrimoine communal
- Commission « social et handicap » : organisation d'une journée festive au profit de l'association Dr Clown

Tous les projets sont adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Décisions prises par Mme le Maire par délégation du Conseil Municipal du 27 mai 2020

- Marché extension de l'école maternelle : avenant n° 1 signé avec l'entreprise PETETIN Lot n°7 Isolation plâtrerie peinture pour un montant de 1 680 € HT pour un caisson coupe-feu
- Signature du bail entre la commune de Frans est Mme DEMOULIN gérante de l'épicerie « Au Bon Vieux Temps » pour une durée de 9 ans et un loyer de 320,00 euros mensuel

La distribution des bacs de tri le 14 et 15 mai 2022 a été un succès avec plus de 70 % de la population équipés.

Une réunion publique sur la participation citoyenne animée par les services de gendarmerie a eu lieu le 16 mai 2022. Une trentaine de personnes s'est déplacée et quatre se sont inscrites pour être référentes de quartier. Un travail va suivre pour que d'autres référents s'impliquent afin de couvrir les besoins de la commune.

Un accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 10 septembre 2022, jour du forum des associations.

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée organise une grande enquête MOBILITE auprès des habitants. Cette enquête se déroule du 9 au 30 mai 2022.

L'agent en charge de l'accueil de la mairie sera de retour le 1^{er} septembre 2022. Le contrat de sa remplaçante se termine le 2 juin 2022. Un appel à candidatures a été lancé pour la période du 3 juin au 31 août 2022.

Les travaux réalisés Chemin du Plumeret entraîneront une interdiction de circuler du 23 mai au 7 juin.

Révision du PLU : le Plan d'Aménagement et de Développement Durable est en cours de finalisation.

La réfection des menuiseries de l'église aura lieu courant juin 2022.

L'inauguration du compostage partagé qui sera situé aux abords de l'école maternelle aura lieu le samedi 11 juin 2022 à 11h00.

Séance levée à 22 h

Le Maire

Michelle NUGUET



